

# CONCOURS DU MEILLEUR GATEAU BASQUE

## REGLEMENT DU JEU

**Article 1 :** Eguzkia, GIE pour la promotion du Gâteau Basque de qualité, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées Atlantiques  
25 Boulevard d'Aritxague - 64100 BAYONNE, représentée par François Devant, et l'Office de Tourisme de Cambo les Bains organisent un grand concours, intitulé :

### « Concours du meilleur gâteau basque »

**Article 2 :** Ce concours, entièrement gratuit se déroule lors de la Fête du Gâteau Basque à Cambo les Bains le 1<sup>er</sup> dimanche du mois d'Octobre.  
Le concours est annoncé par voie de presse, par affichage et par radio.

**Article 3 :** Ce concours est ouvert à toute personne résidant en France métropolitaine, à l'exception des professionnels du Gâteau Basque (âgés de + de 20 ans et de leurs familles), ainsi qu'aux deux lauréats de l'édition précédente.

**Article 4 :** Le concours comprend 2 catégories : la catégorie « amateurs » et la catégorie « jeunes professionnels » de moins de 20 ans.

**Article 5 :** MODALITES DE PARTICIPATION : Pour participer à ce concours, il est obligatoire :  
- De s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme de Cambo les Bains - BP15 – 3 Avenue de la Mairie – 64250 CAMBO LES BAINS  
Tel : 05.59.29.70.25 – Fax : 05.59.29.90.77 – Email : [info@cambolesbains.com](mailto:info@cambolesbains.com)  
**au plus tard la veille du concours avant 12h.**  
- De confectionner un Gâteau Basque à la crème uniquement (diamètre souhaité 20-22 cm, posé sur un support rigide sans plat ni moule). Avertissement : seul le biscuit est examiné. Les supports ou éléments de décoration autres que le gâteau lui-même ne sont pas notés.  
- De le déposer à l'Hôtel du Trinquet – Rue du trinquet – 64250 CAMBO LES BAINS, le jour de la Fête du gâteau basque à **partir de 8h30 et jusqu'à 9h délai de rigueur.**

**Article 6 :** Le nombre de gâteaux admis au concours amateur est limité aux 45 premières inscriptions à l'Office de Tourisme. Le jour de la manifestation, une tolérance de 5 gâteaux supplémentaires est admise.  
Le nombre de concurrents pour le concours jeunes professionnels est limité aux 20 premiers inscrits à l'Office de Tourisme.

Il ne sera admis qu'un gâteau par participant.

Le concours n'est pas ouvert aux personnes morales mais uniquement aux individuels.

**Article 7 :** CRITERES DE SELECTION :

Les grilles de notation utilisées par le jury prennent en compte 4 critères :  
L'aspect visuel général, l'odeur, le goût et la texture.

#### ***Pour le concours amateur :***

Seront récompensés les trois participants qui auront confectionné les gâteaux ayant été les mieux notés par le jury.

#### ***Pour le concours jeunes professionnels :***

Deux gagnants seront désignés.

**Article 8 :** Le jury est composé de 10 membres dont :  
- Des représentants d'Eguzkia  
- M. le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées Atlantiques ou une personne désignée par lui  
- Le gagnant de l'édition précédente  
- Toute(s) autre(s) personne(s) invitée(s)  
Le jury est susceptible de modification.

**Article 9 :** TIRAGE AU SORT  
Un ou plusieurs tirages au sort auront lieu afin de désigner les gagnants dans l'éventualité où plusieurs participants seraient ex aequo à l'issue de la notation par le jury. Ce tirage au sort permettra de déterminer le vainqueur de chaque trophée pour le concours amateur.

**Article 9 :** La liste des gagnants sera annoncée par l'animateur chargé de commenter le concours et par voie de presse.

**Article 11 :** DOTATIONS :  
Concours amateurs :  
- Trophée Eguzkia et une dotation de 150 €  
- Trophée de la ville et une dotation de 75 €  
- Trophée de l'Office de Tourisme et une dotation de 75 €

Concours jeunes professionnels :  
- Prix de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et une dotation de 100 €  
- Prix de la Confrérie du Gâteau Basque et une dotation de 75 €

**Article 12 :** Eguzkia et L'Office de Tourisme de Cambo les Bains se réservent le droit de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent. De ce fait, leur responsabilité ne saurait être engagée.

**Article 13 :** La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement. Les lauréats de l'Édition de l'année en cours ne pourront se représenter à l'Édition suivante.

**Article 14 :** Le règlement complet du jeu est disponible à l'Office de Tourisme de Cambo les Bains  
BP 15 – 3, Avenue de la Mairie - 64250 CAMBO LES BAINS  
Tel : 05.59.29.70.25 - Fax : 05.59.29.90.77 – Email : [info@cambolesbains.com](mailto:info@cambolesbains.com)  
et en téléchargement sur le site [www.lafetedugateaubasque.com](http://www.lafetedugateaubasque.com)

Et a été déposé chez *SELARL Bès-Ramonfaur-Elissalde-Junqua Lamarques huissiers de justice - 2 Résidence Le Sextant ZAC de Hausquette 64600 ANGLET*  
Les participants pourront se le procurer sur simple demande formulée par courrier.

Fait à CAMBO LES BAINS, le 27 Août 2013

**OFFICE DU TOURISME**  
Boîte Postale 15  
Avenue de la Mairie  
64250 CAMBO-LES-BAINS  
Tél : 05 59 29 70 25 / Fax : 05 59 29 90 77